



Maison de l'Europe de Paris

FranceSoir

■ Coopération transfrontalière en Europe: les 25 ans d'Interreg

Programme transfrontalier et transnational dans l'Union européenne, Interreg a 25 ans. Il concerne 200 millions d'Européens vivant près d'une frontière.

L'année 2015 marque le 25^e anniversaire d'Interreg¹, l'instrument de l'Union européenne pour promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

L'Union européenne permet la libre circulation des capitaux, des services, des biens et des personnes. Pour les 37% de la population de l'Union européenne vivant près d'une frontière, soit 200 millions de personnes, ceci représente une réalité quotidienne.

De fait, une coopération transfrontalière et transnationale a été mise en place par les différents Etats membres. Cette coopération passe par un instrument financier européen depuis 1990: Interreg.

Dans la période 2014-2020, cet instrument de coopération de 10 milliards d'euros va financer 107 programmes, soit plus de 10.000 projets afin de stimuler l'économie, faciliter la vie des transfrontaliers et aussi faire face aux défis qui ne connaissent pas de frontières.

Jean-Christophe Victor, créateur et présentateur de l'émission *Le dessous des cartes* sur Arte, a consacré une émission spéciale² à l'histoire d'Interreg. Un des exemples qu'il a choisi pour illustrer cette coopération transfrontalière est le cas de l'hôpital de Cerdagne³. Cet hôpital offre ses services sur un territoire partagé entre la France et l'Espagne, dans une zone de haute montagne avec une population de 32.000 résidents et un grand flux de touristes. La population côté français devait parcourir une centaine de kilomètres avant d'atteindre le premier hôpital à Perpignan. Mis en service en 2014, cet hôpital est géré de manière conjointe par les systèmes de santé publique des

¹ http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/policy/cooperation/european-territorial/

² http://www.arte.tv/guide/fr/060139-001/le-dessous-des-cartes/?vid=060139-001_PLUS7-F

³ <http://www.hcerdanya.eu/>



Maison de l'Europe de Paris

deux pays. Soixante pour cent des coûts de la construction de l'établissement, qui s'élèvent à 31 millions d'euros, ont été financés par le programme Interreg.

Autre exemple: les villes d'Haparanda (Suède) et de Tornio (Finlande)⁴ ont décidé, en raison de leur histoire commune, de coopérer dans les domaines des infrastructures, des services de secours, des sports et de l'éducation. Elles ont aussi créé un office de tourisme commun.

La région de l'Alsace a été le théâtre de violents combats entre la France et l'Allemagne pour contrôler la région. Cependant, cette année, ouvre le pont⁵ qui relie la ville française de Strasbourg à la commune allemande de Kehl. Ce projet a été cofinancé par le programme Interreg à hauteur de quatre millions d'euros. Chaque jour, ce sont 36.000 voitures qui vont traverser ce pont.

Le programme Interreg permet aussi de s'attaquer à des problèmes qui ne connaissent pas de frontières. La lutte contre la pollution, par exemple, fait l'objet de projets entre les différents Etats de la mer Baltique. La EU Strategy for the Baltic Sea Region, cofinancée par Interreg, permet une évaluation du milieu marin et des espèces en voie de disparition, la surveillance aérienne des déballastages des navires, la formation des agriculteurs, ...

A l'heure des 25 ans d'Interreg, il s'agit également de faire un bilan de cet instrument financier. La présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne pointe aussi certaines faiblesses de ce programme et propose des évolutions: simplification administrative, meilleur échange en matière de données statistiques et harmonisation de la collecte de données, notamment dans le domaine de l'environnement.

Aujourd'hui, il n'existe pas de modèle unique de coopération transfrontalière, il s'adapte à la culture et au contexte local ou régional. Sur une frontière, cela signifie surtout l'articulation entre deux systèmes territoriaux nationaux, pour permettre de faciliter la vie de millions de citoyens transfrontaliers.

Article rédigé par la Maison de l'Europe de Paris et publié par France Soir le 14/10/2015

4

<https://www.google.fr/maps/place/Haparanda,+Su%C3%A8de/@63.0667261,27.2100017,5z/data=%214m2%213m1%211s0x45d5470c573970e9:0x4400139daa8875bb>

⁵ <http://projets-architecte-urbanisme.fr/pont-tramway-modes-doux-strasbourg-kehl-bouygues/>

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
35-37, rue des Francs-Bourgeois F-75004 Paris
www.paris-europe.eu · Mail : maison-europe@paris-europe.eu
Tél +33 (0)1 44 61 85 85 · Fax +33 (0)1 44 61 85 95

